

100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble



Dans ce numéro :

- ◆ PORTE PAROLES : La présentation des élus
- ◆ MOULIN A PAROLES : Ecole
- ◆ LA PAROLE EST A VOUS : Motocross
- ◆ PAROLES D'EXPERT : Le Parvis





Mot du Maire

En ce milieu d'année, c'est le moment de nous retrouver au travers de ces quelques lignes. Durant le premier trimestre, vous avez été appelés à renouveler les élus du conseil municipal. Cette fois-ci encore, une grande majorité d'entre vous nous a accordé sa confiance pour continuer à gérer les affaires communales. Cette confiance formulée ne sera pas déçue.

Le programme que nous vous avons présenté sera respecté. Il a été construit pour l'ensemble de la population, dans l'intérêt général ou chacun doit retrouver ses besoins. C'est en toute transparence que nous avancerons dans nos projets. Les comités consultatifs, composés d'élus et d'habitants, que nous avons initiés durant le 2^e mandat ont été reconduits, afin de permettre à des habitants de participer à l'élaboration des projets communaux. Lors du dernier mandat, beaucoup de propositions avaient été retenues lors de ces échanges. Nous respecterons ces choix, notamment en mémoire de ceux qui nous les ont formulés.

Construire ensemble l'avenir de notre commune a toujours été le but recherché par cette majorité. Cet esprit d'équipe et l'expérience que nous avons, nous permettent d'avancer de manière sereine, en toute transparence, pour que chacun connaisse les tenants et aboutissants de nos projets. Cela l'a été pour la construction de l'espace culturel, pour la rénovation de la salle de sport, pour la construction du cabinet médical et pour l'aménagement des places et rues autour de l'église. Pour ce dernier projet, pendant 5 ans, nous avons eu l'unanimité sur les propositions faites par le comité consultatif. Pour des raisons purement électoralistes, des divergences sont apparues en février 2026. Malgré cela, vos élus de la majorité sont restés constants dans leur décision pour la mise en place de ce projet.

Nous avons toujours privilégié le débat au sein des différentes commissions comme du conseil municipal. Comme je vous l'ai indiqué en début de cet édit, nous poursuivrons notre programme qu'une grande majorité d'entre vous a choisi, sans renier le dialogue nécessaire au bon fonctionnement démocratique. L'intérêt général sera toujours mis en avant dans nos actions. Aucune décision ne doit servir l'intérêt de quelques-uns. Il n'y a pas de liberté sans règles. Ces règles doivent être les mêmes pour tout à chacun, sans favoritisme.

Nous avons décidé, lors du conseil municipal du 9 avril 2026, de ne pas augmenter les impôts locaux. La dernière augmentation avait été réalisée en 2010, par l'actuelle minorité. Nous souhaitons maintenir ces taux jusqu'à la fin de ce nouveau mandat. La gestion saine des finances de la commune nous prouve que cela est réalisable. Les projets que nous avons initiés nous permettent également de réaliser des économies sur les dépenses de fonctionnement. Nous continuerons dans cette direction. Les investissements prévus sont largement financés. Les sommes reçues du legs de M. Irys, ne sont pas comptabilisées dans ces investissements.

Je souhaiterais rappeler que les compétences déléguées à la communauté de communes ne peuvent plus être exercées par la commune. Que ce soit pour le développement économique, la voirie hors agglomération, les chemins de randonnée, le transport à la demande, l'assainissement non collectif, etc... (Voir rapport d'activité de la CCB, visible en mairie). Nous devons la clarté et la transparence sur qui fait quoi. L'utopie, cette vue politique qui ne tient pas compte de la réalité, nous ne la soutenons pas.

Au sein de la communauté de communes, Mme Sarah Legault-Denisot et moi-même sommes vos représentants au sein de cette instance, dans laquelle j'ai été réélu Vice-président. Comme nous le faisons depuis 12 ans que nous siégeons dans ce conseil communautaire, nous ferons en sorte que l'intérêt de la commune soit associé à celui de la communauté.

J'en terminerai pour vous souhaiter un bel été plein de soleil et de chaleur, de passer de belles vacances en famille ou avec vos amis. Que ces moments soient remplis de bonheur et de joie.

Georges DUMAS,
Maire de Meillac

Départ Maryline Lambert



Après 42 années passées à la mairie en tant qu'adjointe administrative, j'ai été heureuse d'apporter mon concours auprès des élus et des meillacois.

Au cours de ces deux derniers mandats, j'ai apprécié de travailler sur les nombreux projets que vous avez menés et vous souhaite de réussir tout autant ceux à venir.

L'heure de la retraite a sonné, je vais maintenant me livrer à d'autres activités entourées de ma famille.

Ainsi, je vous remercie de votre confiance et vous exprime toute ma reconnaissance.

Bien cordialement.

Maryline LAMBERT
Adjointe administrative

Bienvenue Virginie Massart



Depuis plusieurs mois, vous avez découvert un nouveau visage à l'accueil de la mairie qui fait suite au départ de Mme Lambert Maryline, pour laquelle l'heure de la retraite a sonné, après 42 années au service des meillacoises et meillacois.

Mme Virginie Massart a pris ses fonctions en janvier 2026. Elle occupe le poste d'agent d'accueil et gère l'agence postale.

Mme Massart était en fonction à la commune de Chasné sur illet avant son recrutement dans notre collectivité. Elle a en charge l'état civil, l'urbanisme et l'accueil. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Georges DUMAS

SOMMAIRE

... PORTE PAROLES

- Mot du Maire Page 2
- Départ / Bienvenue Page 3
- Commissions Communales..... Page 4
- Présentation des élus..... Page 5
- École..... Page 6
- Le SIM à Meillac..... Page 6
- Finances..... Page 7
- Voirie et assainissement Page 8
- Bâtiments communaux..... Page 9
- Action sociale..... Page 10
- Animation / Communication Page 11
- Mot de l'opposition Page 12
- Mot de la majorité Page 13

... MOULIN À PAROLES

- La Tribu Arc-en-ciel..... Page 14
- Ateliers numériques..... Page 14
- L'OSBR..... Page 15

... LA PAROLE EST À VOUS

- Club de la Bonne Entente..... Page 16
- L'ACPM Page 16
- Gym..... Page 16
- L'APE Arc en Ciel Page 17
- Foyer rural Page 17
- Broussaille Page 18
- Paroisse..... Page 18
- CATM Page 19
- Repas des classes 6..... Page 20
- ACCA de Meillac..... Page 20
- Basket Club du Linon Page 20
- Motocross..... Page 21
- FCHBR..... Page 21

... PAROLES D'EXPERT

- Les Barges Ô !..... Page 22
- État Civil 2026 Page 22
- Portrait..... Page 23

Directeur de la publication : Georges Dumas
Comité de rédaction : Commission communication
Crédits photos : La Mairie, Freepik
Mise en page : **LUNACOM**
Imprimé sur papier PEFC
Dépôt légal : juin 2026
Contact : 1 place de la Mairie - 35270 Meillac
Tél. 02 99 73 02 25
mairie.meillac@orange.fr



Commissions Communales

FINANCES

Yves ACHAIN, Emmanuel BRIVOT, Eric GORON, Philippe GUILLARD, Joseph de BENAIZE, Michel PONCELET.

ENVIRONNEMENT, URBANISME, VOIRIE EN AGGLOMÉRATION ET TOURISME

Bruno RAMBERT, Emmanuel BRIVOT, Sarah LEGAULT-DENISOT, Nicolas LEMOULT, Gwenaëlle LOURDIN, Philippe GUILLARD, Aurore TREMORIN, Joseph de BENAIZE.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Bruno RAMBERT, Eric GORON, Philippe GUILLARD, Frédéric BOUTET, Maryline SAMSON, Aurore TREMORIN, Joseph de BENAIZE.

VOIRIE HORS AGGLO, CHEMINS COMMUNAUX, ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Maryline SAMSON, Emmanuel BRIVOT, Eric GORON, Nicolas LEMOULT, Bruno RAMBERT, Joseph de BENAIZE, Michel PONCELET.

ECOLE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Sarah LEGAULT-DENISOT, Maude GUELET, Karine RABOLION-LERAY, Jacqueline REDOUTE, Nicolas LEMOULT, Aurore TREMORIN, Elodie DELESNE.

ASSOCIATIONS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Philippe GUILLARD, Sarah LEGAULT-DENISOT, Frédéric BOUTET, Maude GUELET, Karine RABOLION-LERAY, Michel PONCELET.

COMMUNICATION

Karine RABOLION-LERAY, Sarah LEGAULT-DENISOT, Laëtitia COUVERT, Eric GORON, Joseph de BENAIZE.

ACHATS MATÉRIELS

Bruno RAMBERT, Yves AFCHAIN, Philippe GUILLARD, Joseph de BENAIZE.

COMMISSION APPEL D'OFFRES (CAO)

Titulaires : Bruno RAMBERT, Yves AFCHAIN, Philippe GUILLARD.
Suppléants : Sarah LEGAULT-DENISOT, Emmanuel BRIVOT, Joseph de BENAIZE.



Présentation des élus



Georges DUMAS
Maire de Meillac,
Vice-président
communautaire



Sarah LEGAULT-DENISOT
1^{re} adjointe,
Conseillère communautaire



Yves AFCHAIN
2^e adjoint



Maryline SAMSON
3^e adjointe



Bruno RAMBERT
4^e adjoint



Jacqueline REDOUTÉ
5^e Adjointe



Philippe GUILLARD
Conseiller municipal,
Délégué à l'animation
et aux relations avec les
associations



Karine RABOLION-LERAY
Conseillère municipale,
Conseillère Déléguée à la
Communication



Emmanuel BRIVOT
Conseiller municipal



Eric GORON
Conseiller municipal



Gwenaëlle LOURDIN
Conseillère municipale



Frédéric BOUTET
Conseiller municipal



Laëtitia COUVERT
Conseillère municipale



Nicolas LEMOULT
Conseiller municipal



Maude GUELET
Conseillère municipale



Joseph DUHIL DE BÉNAZÉ
Conseiller municipal



Aurore TREMORIN-BLAIRE
Conseillère municipale



Michel PONCELET
Conseiller municipal



Elodie DELESNE
Conseillère municipale

École



AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

Le projet d'aménagement de la cour de l'école maternelle se poursuit. Nous sommes, depuis début avril, accompagnés par l'atelier Ersilie qui est un cabinet d'étude concepteur-paysagiste. Le planning de mise en œuvre a été revu pour permettre la consultation des entreprises pendant

l'été et la réalisation des travaux aux vacances de la Toussaint. Cette temporalité permettra aussi de procéder aux plantations à une période plus propice pour les végétaux.

Les échanges avec les membres du comité consultatif (enseignants, agents municipaux, parents d'élèves, élus) ont été constructifs et ont permis d'élaborer un projet répondant aux attentes des élèves et de l'ensemble des usagers de la cour.

Suivant le cahier des charges élaboré en concertation avec l'appui du Département à l'automne dernier, deux propositions ont été faites au comité consultatif qui a retenu un mixte des deux. Ainsi la cour sera agrandie sur le parc de plus de 300m²,



Circuit vélo planté

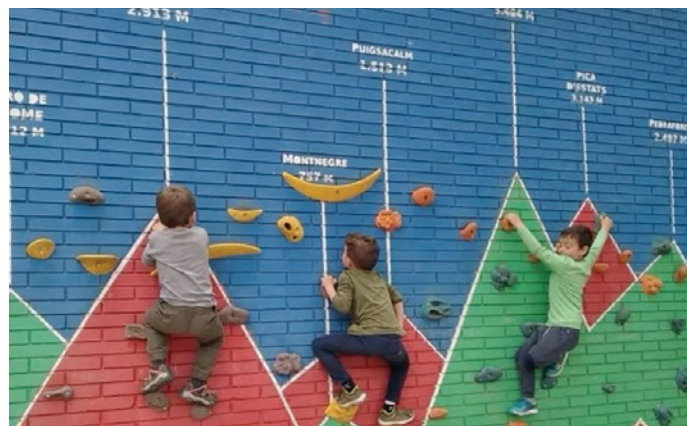


La rivière sèche

agrémentée d'une rivière sèche, de gradins, d'un parcours de motricité, d'un mur d'escalade et de plantations variées. Le circuit draisiennne sera légèrement modifié et arboré. Pour permettre ces aménagements, la tyrolienne, actuellement sur l'emprise du futur périmètre de la cour, sera déplacée face au terrain de boules.

Nous vous donnons rendez-vous au prochain bulletin de fin d'année, pour vous faire découvrir toutes ces réalisations.

Sarah LEGAULT-DENISOT
1^{re} adjointe



Le mur d'escalade



Le SIM à Meillac

Suite aux élections municipales de mars dernier, puis aux élections du conseil communautaire, j'ai le plaisir de renouveler mon mandat au sein du comité syndical du SIM en tant que vice-présidente, auprès de Jérémy LOISEL, Président.

Le syndicat mixte de musique - SIM - assure l'enseignement artistique musical sur les territoires de la Communauté de communes Bretagne romantique et les cinq communes de Bécherel, Langan, La Chapelle Chaussée, Miniac sous Bécherel, Romillé. Au travers de sa saison culturelle itinérante, le SIM est un acteur majeur de la diffusion musicale sur son territoire

en proposant au public une offre musicale variée de qualité.

Par ce biais, Meillac entretient un lien privilégié avec le SIM qui lui permet d'accueillir régulièrement des concerts et autres animations musicales à l'espace culturel Le Foyer rural, dont l'acoustique est particulièrement appréciée des musiciens.

Renseignements et inscriptions
www.simecoledemusique.com

A tous, un très bel été !

Finances



En 1163, l'évêque Maurice de Sully lance le chantier de Notre Dame de Paris qui sera achevé en 1270 soit 107 ans plus tard. Ce délai a suscité l'expression "on ne va pas attendre 107 ans" qui exprime un agacement ou une impatience face à une attente considérée comme interminable.

En 2026, Meillac lance plus humblement les chantiers du cabinet médical (au printemps 2026) et de l'aménagement du bourg (à l'automne 2026). Ces travaux ainsi que leurs facturations s'étaleront sur 2027 (soit sur 2 ans, ce qui reste un délai raisonnable eu égard à celui de la construction de Notre Dame de Paris). Ils sont budgétés (avec les Reste à Réaliser 2025) respectivement à hauteur de 1 100 k€ TTC et de 919,6 k€ TTC dans les dépenses d'investissement du budget 2026 voté lors du conseil municipal du 9 avril 2026. La TVA (de l'ordre de 337 k€) sera récupérée en 2027 et 2028.

Ce budget comporte également les reports des années 2025 et antérieures avec :

- 712,5 k€ au chapitre 002 (recette d'exploitation reportée) en recette de fonctionnement.
- 1 314,3 k€ au chapitre 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) en recette d'investissement.
- 152,3 k€ au chapitre 10 article 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) en recette d'investissement.

Le total de ces reports est de 2 179,1 k€ dont 560 k€ de vente 2025 du leg Irys. Il permet donc hors leg de financer hors TVA

les deux principaux projets cités en début d'article. D'autres projets moins structurants sur le plan financier sont également budgétés avec notamment la vidéo protection, les liaisons douces depuis le bourg vers le cimetière et vers les Clérettes, la poursuite de l'aménagement de l'espace ludique, ainsi que l'aménagement de la cour de l'école.

Les dépenses de la section de fonctionnement de ce budget 2026 sont budgétées à 2 251 k€ (le réalisé 2025 est de 2 065,5 k€ avec un budget à 2 902,5 k€). Le chapitre 11 charges à caractère général est budgété à 472 k€ avec entre autres des dépenses d'électricité (article 60612) budgétée à 98,5 k€. Ces dernières ont été de 108,5 k€ en 2024 et 85,9 k€ en 2025. L'évolution favorable de ce poste de dépense est en grande partie liée à la pose de panneaux photovoltaïque au foyer rural. Le cabinet médical en sera également équipé. Le poste carburant (article 60622) est budgété à 2 000 € avec des dépenses de 3 583 € en 2024 et 1 820 € en 2025. Cette baisse est liée à l'électrification du parc automobile de la commune. Il reste les tracteurs qui fonctionnent encore avec du gazole. En ce qui concerne le chapitre 12 charges de personnel, il est impacté par le rattrapage du point d'indice salarial ainsi que des charges d'intérimaires en lien avec des arrêts maladie en particulier au service technique. Ce chapitre est budgété en 2026 à hauteur de 565,4 k€ avec réalisés de 498 k€ en 2024 et 529,4 k€ en 2025.

Tous les membres de la commission finance vous souhaitent une bonne lecture de cet article quelque peu technique, mais que j'espère instructif et de bonnes vacances estivales.

*k€ > milliers d'euros.

Yves AFCHAIN,
2^e adjoint



Voirie et assainissement



Après les élections de mois de mars, le conseil municipal et M le Maire m'ont redonné leur confiance, en m'élisant adjointe à la voirie et à l'assainissement. Je remercie également les électrices et électeurs pour la confiance que vous

avez renouvelé à l'ensemble de l'équipe. Je m'engage à poursuivre le travail entrepris depuis ma prise de fonction en qualité d'adjointe depuis 2020.

La commission voirie réunie le 18 avril a proposé au conseil municipal la réfection de plusieurs routes. Cela concerne la route de la Chauvais à la basse Chauvais, la route de la ville Eude à Sevet et la route de la Noé Briand. C'est un montant de plus de 73 000 euros qui est investi dans la réfection de ces tapis routiers et la remise en état dans les villages concernés.

A côté de cela, en collaboration avec les services de la communauté de communes, l'entretien des fossés, des accotements et des tapis routiers se poursuit tout au long de l'année. Les chemins de randonnées, également de compétence communautaire sont entretenus et broyés 3 fois par an afin de disposer de chemins praticables pour accueillir les randonneurs.

Concernant l'assainissement collectif, après les gros travaux entrepris il y a 2 ans, il nous faut gérer le fonctionnement quotidien pour une bonne épuration des eaux usées. Les différents résultats d'analyse des rejets sont largement en dessous des normes imposées, ce qui démontre un bon fonctionnement. Le schéma directeur réalisé nous indique que la station d'épuration n'est pas à sa capacité d'accueil maximum, que les projections de nouvelles d'habitations ne seront pas bloquées à ce stade. Nous savons

également, grâce à ce schéma, que la construction d'une nouvelle station sera nécessaire vers 2035. Notre gestion financière anticipe cette dépense importante.

Je vous remercie encore pour votre confiance. Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Maryline SAMSON,
3^e adjointe



Bâtiments communaux

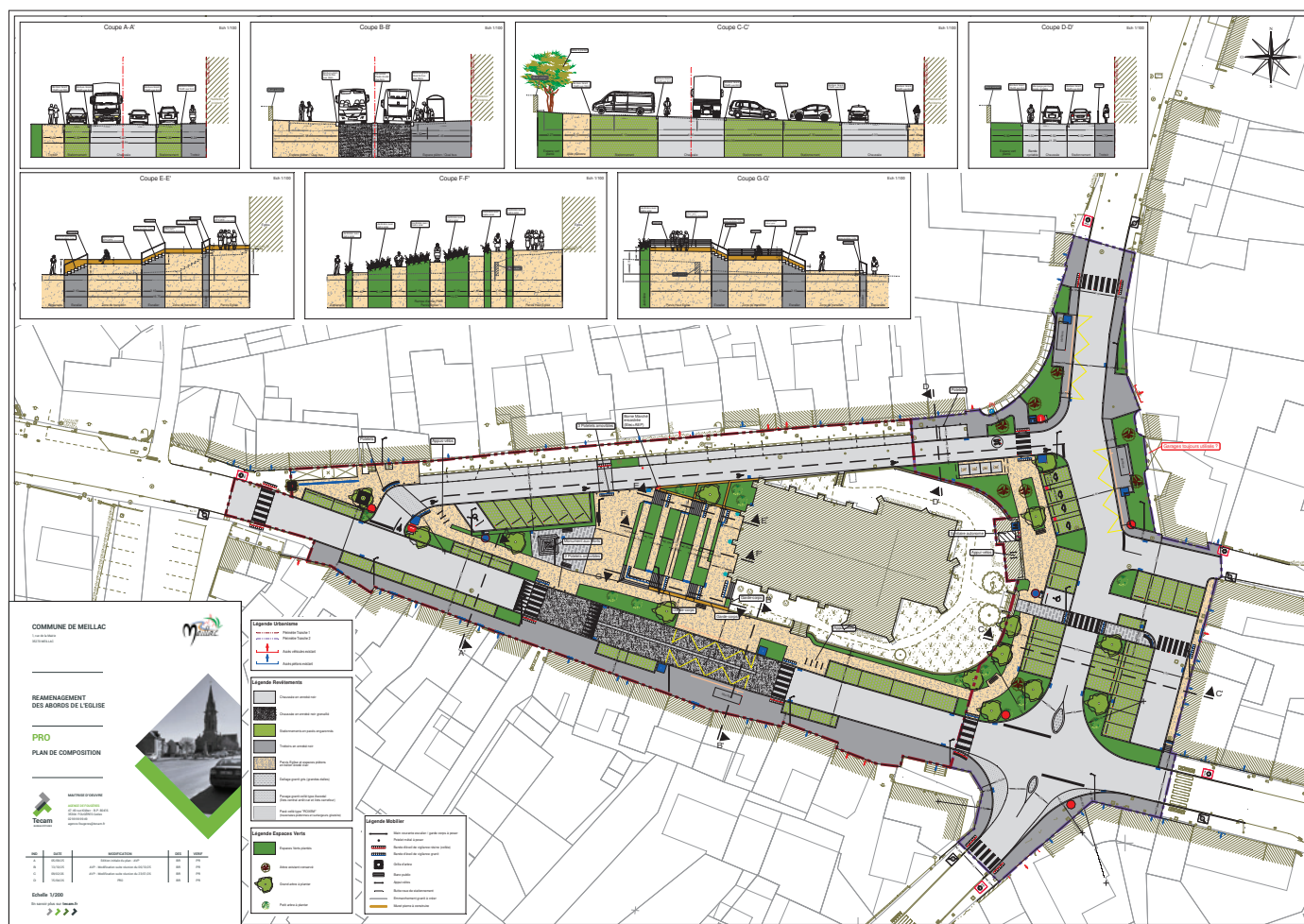


EXTENSION ET RÉHABILITATION DU CABINET MÉDICAL

Démarrés en début d'année, les travaux avancent à un rythme soutenu. Le clos couvert est désormais achevé : poteaux béton, dallage, structure bois, isolation, parements extérieurs, menuiseries et toiture sont en place. La livraison du nouveau bâtiment est prévue d'ici la fin de l'année, suivie du déménagement des professionnels de santé dans leurs nouveaux locaux. Viendront ensuite la déconstruction de l'ancien cabinet ainsi que les



aménagements extérieurs. Dès le printemps prochain, chacun pourra profiter pleinement de ce nouvel équipement et de ses abords.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC AUTOUR DE L'ÉGLISE

Les études du projet se poursuivent. Présenté, enrichi puis finalisé lors du comité consultatif de début mai, le projet entre désormais dans sa phase opérationnelle avec le lancement de la consultation des entreprises. L'analyse des offres et l'attribution du marché de travaux interviendront en octobre. Le chantier devrait débuter en fin d'année pour une durée estimée à neuf mois, répartie en deux phases. La première concernera le parvis de l'église, la rue Simone Veil, le monument aux morts et la rue Abbé Chapadeleine. La seconde portera sur la place Huet et Peuvrel, la rue Émile Rouxin et son carrefour avec la rue Octave de Bénazé.

Bel été à toutes et à tous et très bonnes vacances ensoleillées....

Bruno RAMBERT,
4^e adjoint

Action sociale



FOCUS SUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCA)

Le siège du CCAS se situe à la mairie, les nouveaux membres du CCAS nommés pour 6 ans ont été installés. Vous trouverez ci-dessous la liste des personnes motivées, investies pour ce contact social en faveur des

habitants. Elles vous rendront visite selon vos besoins ou pour le rendez-vous annuel.

Président : Mr DUMAS Georges

Adjointe : Mme REDOUTE Jacqueline

Membres du Conseil Municipal :

Mme COUVERT Laetitia

Mme GUELET Maude

Mme SAMSON Maryline

Mme LOURDIN Gwénaëlle

Mme TREMORIN-BLAIRE Aurore

Mr BOUTET Frédéric

Mme BOHUON Françoise

Mme HORVAIS Isabelle

Mme LAMBERT Maryline

Mme LEBARBIER Marina

Mme NOBILET Jeannick

Mr DE LA FOREST Numa

Mr LECAPLAIN Eric

Les membres du CCAS ont déjà eu une réunion afin de faire connaître le fonctionnement du CCAS aux nouveaux membres.

Ainsi la date du prochain repas CCAS est fixée au 3 Octobre 2026

Le traiteur sera choisi en fonction des propositions qui nous sembleront les plus satisfaisantes, ce sont les membres du bureau qui délibèrent.



OSBR

Comme annoncé dans le bulletin de cette première partie de l'année, en partenariat avec l'OSBR (Office des sports de la Bretagne Romantique) un programme de 12 séances gratuites d'activité physique adaptée et renforcement musculaire a été proposé à la population de Meillac.

C'est avec beaucoup de bienveillance que l'éducatrice professionnelle à identifier les exercices de remobilisation les plus adaptés à la situation de l'état physique. Chaque personne est capable de refaire chez elle ce qui lui a été enseigné.

Les séances sont un temps de partage et d'échanges pour retrouver confiance en son corps et conserver ses capacités de mobilisation. Ce programme étant apprécié de tous il va se prolonger jusqu'aux prochaines vacances, de nouveaux adhérents n'ayant pas participé au précédent programme se sont inscrits et sont pleinement satisfaits des cours enseignés.

LEGS ROUXIN

Ce legs fait référence à Monsieur Emile ROUXIN ancien maire de Meillac (1896-1904, et notaire).

Monsieur Emile ROUXIN avait décidé de leguer une partie de ses biens à la commune. Son testament précisait que la commune devait en faire bénéficier les familles nombreuses et nécessiteuses. Tous les ans, quatre familles continuent de recevoir ce legs sous forme de bons d'achat.

Le 6 juin dernier les familles ont été reçues à la médiathèque pour recevoir ce don.

CIMETIÈRE

En ce qui concerne le cimetière, Mme Lambert Maryline à informatiser toute la gestion des sépultures, ce qui permet une meilleure information et visibilité sur l'ensemble des sépultures

Ce travail important nous permet de garder la mémoire des lieux.

Nous la remercions pour cette énorme tâche effectuée avec patience.

Sa connaissance de cet espace nous a permis de garantir la sincérité des informations.

MERCI Maryline pour ce travail.

Les membres du CCAS et moi-même vous souhaitons un bel été ensoleillé

Jacqueline REDOUTÉ
5^e Adjointe

Animation



concurrence avec une autre. Nous invitons chaque responsable à se rendre disponible le lundi 21 septembre pour la mise en place du calendrier 2027. Le lieu et l'heure vous seront

Amis(es) bénévoles, chers meillacoises et meillacois, comme vous le savez, la vie associative tient une part importante dans la vie communale de Meillac. Depuis plusieurs années déjà, nous nous efforçons de mettre en place un calendrier afin que chaque association, qui rayonne sur la commune, puisse organiser sa manifestation sans être en

communiqués ultérieurement. La force d'une association passe par ses membres et ses bénévoles. Si vous avez envie de vous investir ou simplement aider, n'hésitez surtout pas à vous rapprocher des membres pour vous faire connaître. Sans bénévoles, une association n'existe plus.

Je reste également à votre disposition pour vous accompagner pour la création ou les modifications de vos structures associatives.

Amicalement,

Philippe GUILLARD,
Conseiller municipal,

Délégué à l'animation et aux relations avec les associations

Communication

À L'OCCASION DE CE NOUVEAU MANDAT MUNICIPAL, JE SOUHAITE ME PRÉSENTER AUX HABITANTS DE NOTRE COMMUNE.



cinq ans au sein de l'association des parents d'élèves de Meillac, en tant que trésorière puis présidente. J'ai également assuré durant trois ans la présidence de l'association Les

Karine RABOLION-LERAY, élue pour un second mandat au sein du conseil municipal, j'ai aujourd'hui l'honneur d'exercer pour la première fois les fonctions de conseillère déléguée à la communication.

Très attachée à notre commune et investie depuis de nombreuses années dans la vie locale, j'ai notamment été engagée pendant

Barges Ô ! dont je suis encore aujourd'hui membre active.

Soucieuse de la qualité des échanges avec les habitants, je souhaite poursuivre le travail de proximité, d'information et de valorisation de la vie locale. La communication municipale joue un rôle essentiel pour faire connaître les projets de la commune, les événements associatifs, les initiatives locales et maintenir un lien régulier avec les Meillacoises et les Meillacois.

Je tiens également à remercier chaleureusement Sylvain Menard pour le travail qu'il a accompli dans cette fonction auparavant. Son investissement, son sérieux et son engagement au service de la communication municipale ont contribué à renforcer le lien entre la mairie et les habitants.

C'est avec enthousiasme et implication que je poursuis donc cette mission, au service de notre commune et de ses habitants.

Karine RABOLION- LERAY
Conseillère municipale, Déléguée à la Communication



Mot de l'opposition

En ce début de mandat, nous souhaitons vous faire part de nos aspirations pour notre commune

Tout d'abord, nous souhaitons remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance en apportant leurs suffrages à notre liste. Nous avons particulièrement apprécié de vous rencontrer et d'échanger avec vous lors de cette campagne électorale. Vos idées, vos questionnements ont été source de motivation. Cet exercice démocratique est essentiel pour expliciter des choix politiques et faire vivre le débat.

Nos premières actions :

- Cabinet médical : Nous continuons à encourager cet investissement. Ce nouvel espace de santé dans notre commune doit nous permettre de maintenir une offre de soin de proximité et d'inciter de nouveaux praticiens à venir s'installer à Meillac.
- Covoit'go : Nous trouvons que c'est une bonne idée, mais mal placé, l'arrêt devrait être au niveau du garage sur la route de Combourg. Une partie des habitants ne passe pas devant la boulangerie pour aller vers Combourg
- Constitution des commissions : Comme cela est fait dans de nombreuses communes, nous avons proposé un fonctionnement en commissions élargies. L'idée est de permettre à l'ensemble des élus volontaires (majorité comme minorité) de travailler ensemble sur des dossiers en amont des votes. Cette proposition a été rejetée par la majorité. C'est dommage car l'information doit circuler le mieux possible entre les élus pour prendre de meilleures décisions.

Projet de budget 2026 :

Lors du conseil municipal du 9 avril, nous avons approuvé les principales délibérations (subventions aux associations, fournitures et transports scolaires...). Mais nous avons choisi de ne pas valider le projet de budget présenté par la majorité

parce qu'il manque d'ambition sur des sujets essentiels de notre quotidien.

- Mobilité : Nous pensons que les mobilités douces doivent se développer. Il serait souhaitable d'y inclure les cheminements vers les arrêts scolaires, la création de boucle de randonnée par l'aménagement de sentiers existants, la sécurisation des déplacements pour les familles (poussettes, vélos) et le maintien de la continuité du sentier de randonnée inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).
- Service : L'absence de projet de transport solidaire, projet que nous portons avec conviction est regrettable. Ce dispositif innovant visait à permettre d'améliorer la mobilité de tous avec des circuits prédéfinis ou à la demande vers les commerces et services de Meillac et des communes voisines pour des trajets essentiels.
- Urbanisme : Nous sommes favorables à l'aménagement de la place centrale de notre commune et à l'installation d'une rampe pour personne à mobilité réduite ; mais le budget consacré à ce projet nous paraît démesuré (900 K). Nous attendons plus de précisions concernant le stationnement et la circulation des cars scolaires.
- École : Nous déplorons l'absence de renforcement de l'encadrement des élèves, qui aurait pu être concrétisé par l'augmentation du temps de présence des ATSEM.

Nous resterons vigilants et mobilisés pour défendre avec rigueur les intérêts de tous les Meillacois.

Joseph de Bénazé
Aurore Trémorin Blaire
Michel Poncelet
Élodie Delesne

Agir pour Meillac

UNE VOLONTÉ COMMUNE

Mot de la majorité

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec un grand plaisir que nous vous retrouvons dans ce bulletin 100% Meillac. Comme à notre habitude, vous retrouverez au travers des différentes rubriques les articles concernant la vie municipale, la vie associative ainsi que la rubrique des institutions extra communales. Ce 100% Meillac restera un espace de liberté où chacun peut s'exprimer. Il complète les autres canaux d'information que sont panneau pocket, le site meillac.fr ainsi que la page facebook Meillac.

Tout d'abord, il est primordial de vous adresser un immense, collégial et sincère merci. Vous nous avez reconduit à la gouvernance de la commune avec une majorité confortable, et ce pour un nouveau mandat de 6 ans. Cette confiance renouvelée nous conforte dans les choix que nous avons opérés depuis 12 ans pour faire de la commune, une commune attractive et agréable à vivre. Votre maire, vos adjoints, vos conseillers délégués et conseillers municipaux d'Agir pour Meillac, mettront tout en œuvre pour que la réussite des projets cités dans notre programme aille jusqu'à sa finalité. Nous avancerons pour le bien être de toutes et tous. Encore MERCI pour cette confiance.

Après 12 années de travail, notre équipe est forte de cette expérience pour continuer à préparer l'avenir de notre commune. Le cabinet médical est sorti de terre. En fin d'année, il sera accessible aux professionnels et aux patients. Cet accueil se fera dans un espace conçu avec les professionnels, pour permettre un fonctionnement optimum de cette structure. Le parking offrira plus de places qu'actuellement. Cet équipement redonnera une nouvelle image à notre commune. Le développement des services apporte une attractivité plus importante, permettant à nos commerces et artisans de bénéficier de plus de passages.

L'aménagement des places autour de l'église se poursuivra. Il apportera une meilleure circulation et protection aux piétons et cyclistes. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sera entièrement réalisée sur l'ensemble de nos bâtiments publics. La loi prévoyait que cette accessibilité soit réalisée en 2015. Nous avons plus de 10 ans de retard sur cette programmation, mais à notre arrivée en 2014, rien n'avait été prévu par nos prédécesseurs. La rampe de l'église sera la dernière réalisation de ce programme PMR (personne à mobilité réduite), rampe qui est attendu par beaucoup de nos concitoyennes et concitoyens.

Vous avez pu constater que le lotissement des « rives de Fersac » progressait conformément à nos attentes. La livraison de ces lots est prévue pour le 3ème trimestre de cette année. Un permis d'aménager sera prochainement déposé pour un lotissement rue des Mouliniers. L'ensemble de ces 2 lotissements offrira la construction de 53 logements. Le travail engagé depuis de nombreuses années porte ses fruits. Nous avons assuré le développement de l'habitat sur la commune en faisant l'acquisition de réserves foncières, là encore, inexistantes en 2014.

Nous vous souhaitons un bel été que nous espérons rempli de journées ensoleillées, en vous permettant de passer d'agréables moments en famille ou entre amis.

Bonnes vacances à vous toutes et tous.

**Georges DUMAS, Sarah LEGAULT-DENISOT,
Bruno RAMBERT, Maryline SAMSON, Yves AFCHAIN,
Jacqueline REDOUTE, Philippe GUILLARD,
Laëtitia COUVERT, Frédéric BOUTET, Eric GORON,
Gwenaëlle LOURDIN, Emmanuel BRIVOT, Karine
RABOLION-LERAY, Nicolas LEMOULT, Maude GUELET.**

Résidence d'artistes à l'école Publique La Tribu Arc-en-ciel de Meillac



Cette année, l'école élémentaire La Tribu-Arc-En-Ciel a accueilli deux artistes. Ce projet de résidence d'artistes résulte d'une collaboration avec les artistes du projet « Petit Corps » (Mathieu Heyraud, chorégraphe et danseur, Emilie Birraux, danseuse et improvisatrice), l'équipe pédagogique de l'école (madame Brandily en CE2-CM1, madame Bernard en CM1-CM2) et Lisa Fouché, en charge de l'éducation artistique et culturelle du Théâtre de Poche de Hédé-Bazouges. Par ce projet, Mathieu Hérault souhaitait tester des pistes de travail et recueillir de la matière pour sa future création autour du cycle de l'enfance « #Petit Corps ».

Dans un premier temps, les enseignantes ont proposé aux élèves des séances d'expression corporelle. Dans un deuxième temps, les élèves ont visité le théâtre de Poche sous forme d'un jeu de piste introduisant le vocabulaire de la scène. Ils ont également fabriqué des thaumatropes (mise en mouvement d'un dessin par illusion d'optique).



Le temps fort de ce projet a été l'accueil des artistes dans l'école pendant les deux dernières semaines de janvier. Les enfants ont participé à 20h de temps d'ateliers de danse, de débats philosophiques et de productions plastiques sur le thème de leur corps, leur manière de vivre et leur vision de la rencontre avec l'autre... Chaque jour les enfants interagissaient avec les artistes. À l'issue de ces ateliers créatifs, ils se sont produits devant les organisateurs du projet.

Enfin pour finir, tous les élèves de l'école élémentaire ont assisté à une représentation théâtrale « Pister les créatures fabuleuses » dans la salle du Grand Clos à Saint-Domineuc. Ce projet a permis aux élèves de s'exprimer de différentes façons et de développer leur pratique artistique individuelle et collective ainsi que leur créativité. Ils ont aussi découvert la démarche de création d'un artiste.

Nous remercions la commune pour nous avoir permis d'utiliser les différentes salles pour les ateliers, ainsi que Lisa Fouché du théâtre de Poche et les artistes M. Heyraud et É. Birraux qui ont fait vivre aux enfants une expérience très riche. Ce projet a été financé par la DREAC et la communauté de commune La Bretagne Romantique. Nous avons également bénéficié d'une subvention via ADAGE et d'une participation financière de l'association des parents d'élèves (APEP).



Ateliers numériques



Depuis plusieurs années, Denis vous accueille pour une initiation à l'utilisation des outils informatiques. Les démarches administratives sur internet vous posent problème ? Elles

permettent d'éviter les déplacements superflus, les longues files d'attente dans les administrations, mais restent inaccessibles pour une bonne partie de la population. De même, si vous vous sentez mal à l'aise devant votre ordinateur, étranger à ce qui se passe sur les réseaux sociaux, ou en difficulté pour stocker ou partager vos photos, la municipalité souhaite vous aider en poursuivant les ateliers numériques.

Sans condition d'âge et même sans équipement informatique

personnel (plusieurs postes informatiques à disposition), vous pouvez dès maintenant vous inscrire à la mairie pour y participer à raison de 2 heures tous les quinze jours.

Au programme de ces ateliers :

- Découverte du matériel et de l'environnement informatique,
- Création d'adresse mail et de comptes utilisateurs,
- Initiation à Internet et à la messagerie (envoyer et recevoir des emails),
- Découverte de logiciels de bureautique (traitement de texte),
- Initiation à la photographie numérique et au partage sur les réseaux sociaux,
- Les problèmes techniques les plus fréquents et quelques solutions pour se dépanner.

Ces ateliers se dérouleront à la médiathèque, un samedi sur 2 de 10h à 12h et c'est gratuit !

C'est le moment de passer à l'air du numérique !

Les éducateurs sportifs de l'OSBR au coeur de la **dynamique de Meillac et du territoire de la Bretagne romantique**

Le travail des éducateurs sportifs : Alexandra, Adrien, Laurent et Véronique est crucial, touchant tous les âges de 4 à 84 ans et répondant à des objectifs variés, de l'éveil sportif à la santé.

Les éducateurs proposent des cycles d'éveil sportif pour les 4-9 ans, dans les 11 écoles multisport du territoire, dont une à Meillac, le mercredi de 11h à 12h. L'objectif n'est pas la performance mais l'apprentissage de la motricité, la coordination, la course et le goût de l'effort à travers la découverte d'une grande variété de sports (athlétisme, tennis, badminton, rugby, basket...).

Face aux défis de la sédentarité, l'OSBR avec ses éducateurs s'engage fortement dans le sport santé. Nos professionnels, formés au sport santé, animent 9 séances hebdomadaires adaptées à tous les publics, notamment les seniors et les personnes ayant des besoins spécifiques. Il s'agit d'activités douces et progressives favorisant le maintien en forme, la prévention des chutes et la lutte contre la sédentarité.

A Meillac, 3 séances hebdomadaires proposées dans la salle des sports : Alexandra le mardi matin de 9h à 10h et Véronique le mardi de 14h à 15h30. Une séance handi sport, animée par Alexandra aidée par des bénévoles est proposée tous les vendredis de 14h à 16h.

Sur le territoire : Laurent anime une séance multisport adultes le jeudi soir et tous les mardis matin une marche nordique

avec un parcours différent chaque semaine. Durant les vacances, les éducateurs proposent des stage sportifs pour les jeunes de 6 à 14 ans.

La pratique d'activités variées, la découverte de nouveaux sports et des sorties à l'extérieur de notre territoire comme la patinoire ou l'accrobranche.

Les éducateurs interviennent dans les écoles primaires, en collaboration avec les équipes pédagogiques et proposent une quinzaines d'activités sportives dont le Kin ball, rugby, volley, Co mémo, Ultimate, disco golf, athlétisme...

Pour découvrir le programme complet des activités encadrées par les éducateurs de l'OSBR, rendez-vous sur notre site internet : www.osbr.fr ou au 06 61 63 85 97



LES NUMÉROS UTILES :

Numéro d'urgence : **112**
Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**
SAMU : **15**

Carte de crédit perdue ou volée : **0 892 705 705**
Opposition chéquier : **0 892 683 208**

Club de la Bonne Entente

Chers Adhérentes et Adhérents, nous voici à la fin de ce premier semestre, c'est le moment de vous exposer les dernières nouvelles du Club de la bonne entente. Le jeudi 15 Janvier 2026 a eu lieu notre assemblée générale à la salle de sport. Après le vote et la dégustation de notre traditionnelle galette des rois, le conseil d'administration a élu son nouveau bureau qui vous est présenté ci-dessous.

Présidente : Madame RONCIER Marie-Annick
Vice-Président : Monsieur RONCIER Daniel
Secrétaire : Madame DAUCE Hélène
Secrétaire Adjoint : Monsieur QUESNEL Marcel
Trésorier : Monsieur WILLOT Michel
Trésorier Adjoint : Monsieur HOMMERIN Bernard

Notre repas de Printemps a eu lieu au restaurant de la Drolonnerie le 28 Avril. Ce sont 26 convives qui ont pu déguster l'entrée entre Terre et Mer et ont apprécié le repas dans une ambiance conviviale et ensoleillée en ce jour de printemps.

Pour le second semestre, surtout n'oubliez pas notre repas Tête de Veau qui aura lieu 9 Octobre 2026, toujours au restaurant de la Drolonnerie. Nous vous espérons nombreux à ce repas. Nous préparons également le repas de Noël qui se tiendra

toujours au restaurant de la Drolonnerie. Là encore, nous vous attendons nombreux le 17 Décembre 2026 pour partager ensemble un bon repas en assurant une ambiance conviviale. Notre nous réunissons toujours tous les jeudis après-midi. Belote, jeux de société, palets nous font passer un

bel après-midi, qui se termine autour d'un chocolat, café et madeleine, dans une bonne ambiance qui nous permet de parler de nos enfants, petits-enfants. Nous profitons de ces moments pour échanger sur notre vie quotidienne, remplie des bonnes ou moins bonnes nouvelles.

Nous vous souhaitons un bel été. Nos activités reprendront le 3 septembre à la salle de sport. Venez nous rejoindre, même si vous n'êtes inscrit, afin de découvrir nos différentes activités.



Pêche



Le 01 février l'ouverture des étangs c'est faite dans de bonnes conditions, quelques courageux étaient présents pour taquiner les carpes. Début mars a débuté les lâchers de truites 280 kgs de truites ont rejoint l'étang de la lande du pront. Le 01 mai l'ouverture du carnassier se fera dans les étangs de l'ACPM. Nous avons mis en vente tee shirt casquettes et sweat pour les pêcheurs. Le bureau vous souhaite une bonne année halieutique et remercie la mairie de la mise à disposition des étangs.

Le bureau de l'ACPM.

GYM Bien-être et dynamisme au cœur du village

Au sein de notre association sportive, la section gym occupe une place de choix dans la vie de la commune. Accessible à tous, elle offre un espace convivial où chacun peut prendre soin de sa santé tout en partageant des moments agréables. Encadrées par une coach motivée et professionnelle, les séances de gymnastique s'adressent à tous les publics adultes. Gym douce, renforcement musculaire, étirements ou encore exercices de mobilité : les activités proposées sont variées et adaptées aux besoins et aux capacités de chacun. Que l'on souhaite reprendre une activité physique en douceur ou entretenir sa forme, chacun y trouve son rythme.

Au-delà des bienfaits physiques, la section gym est aussi un véritable lieu de rencontre. Les séances sont rythmées par la

bonne humeur et favorisent les échanges entre participants. Cet esprit chaleureux contribue à fidéliser les adhérents et à en attirer de nouveaux chaque année. Rejoindre la section gym, c'est faire le choix d'une activité bénéfique pour le corps et l'esprit, dans une ambiance simple et accueillante. N'hésitez pas à venir essayer et à partager cette dynamique positive qui fait vivre notre village.

Les cours se déroulent le mardi de 20h à 21h et le jeudi de 10h à 11h.

**CONTACTS : gym.meillac@gmail.com
Evelyne (présidente) 06 16 59 25 03
Stéphanie (trésorière) 06 65 36 81 94**

L'APE Arc en Ciel, c'est quoi ?

L'APE Arc-en-Ciel organise tout au long de l'année des événements à destination des enfants de l'école maternelle et primaire de Meillac. Certains événements servent directement aux enfants : carnaval, fête d'Halloween, kermesse. D'autres nous permettent de collecter de l'argent afin de financer les différents projets réalisés par l'équipe éducative : vente de sapins et tartiflette, marché de Noël, vente de saucissons et gavottes, tombola...

Grâce à ces fonds les enfants ont pu cette année, selon les niveaux, participer à un cycle gymnastique, avoir un super spectacle de Noël, voir et participer à une pièce de théâtre en lien avec des artistes, et sur cette fin d'année réaliser plusieurs sorties dans la baie du Mont St Michel autour du thème de l'année sur la biodiversité marine.



Toutes ces sorties et manifestations à l'école ne seraient pas possible sans votre participation aux événements organisés par l'APE, et pour cela nous vous remercions.

Afin de permettre à l'équipe pédagogique de continuer à proposer à nos enfants autant d'activités l'année prochaine, nous continuerons à avoir besoin de vous. C'est également pour cela que l'APE recrute ! L'équipe se renouvelle sans cesse et nous avons toujours besoin d'idées nouvelles et d'énergie à apporter tout au long de l'année.

A tous les actuels et nouveaux parents, venez nombreux nous rencontrer au prochain « Apéro APE » à la rentrée 2026-2027.

A très bientôt !
La team APE Arc-en-Ciel



Foyer rural

Comme chaque année c'est dans une ambiance chaleureuse que se sont déroulés la soirée choucroute, les bals, le loto ainsi que le repas andouille ou jambon à l'os que nous avons organisés en ce début d'année.



Nous remercions chaleureusement les personnes qui participent à nos manifestations.

L'Assemblée Générale a eu lieu le dimanche 15 février 2026 à 10 h 15 à la médiathèque de Meillac.

Le bureau est le suivant :

Présidente : Martine ROUILLE Vice-Président : Michel LAMBERT
Secrétaire : Jeannick NOBILET
Secrétaire adjointe : Michelle GAUTIER
Trésorière : Michelle CORVAISIER
Trésorier adjoint : Jean-Richard TOLANDAL
Membres : Annick ELIUARD, Jean-Pierre FRÉMONT, Annick FRÉMONT, Marie HARDY, Raymonde MASSOT, Daniel RONCIER, Marie-Annick RONCIER, Daniel ROUILLÉ, Annick SIMON.

Activités à venir en 2026

Dimanche 20 septembre : Bal avec Emmanuel Bolivard à 14 h
Dimanche 30 août : Sortie dans la vallée du Trieux
Dimanche 18 octobre : Banquet annuel à 12 h
Dimanche 29 novembre : Repas spectacle à 12 h
Nos activités sont ouvertes à tous adhérents ou non adhérents. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact : Martine ROUILLÉ - Tel : 06 83 05 14 34

Broussaille

Expolibris à la bibliothèque : Tous les mois une nouvelle exposition. Photos des expositions passées.



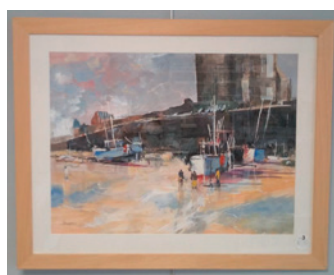
Pierre Corvaisier



L'Atelier



Lynn Benson



Véronique Bricout

Parenthèse Poétique

Un chemin dédié à la poésie sur un parcours artistique dans la commune de Meillac.

Parenthèse Poétique est un projet initié par l'association Broussaille en partenariat avec la commune de Meillac.

Mise en place prévue deuxième semestre 2026 et premier semestre 2027.

Concert de fin d'année

Dans la salle du foyer pour la quatrième édition le concert de fin d'année le dimanche 5 décembre avec le duo violon-piano Marie-Noëlle Richard et Kévin Morens.

Paroisse St Gilduin du Combournais

Nous avons vécu de beaux temps forts cette année paroissiale : la fête de la Grotte où le soleil était dans nos cœurs autant que sur nos têtes, la fête des rameaux qui a rempli notre église.

La paroisse est au service de tous à travers nos événements : baptêmes, mariages, obsèques, afin que chacun puisse y puiser ce qu'il a besoin.

Comme tous les étés nous aurons la veillée Mariale le soir du 14 Aout et la rentrée paroissiale à la Grotte probablement le troisième dimanche de Septembre.

Le Père Joseph et le Père Gallican sont en charge de notre paroisse qui regroupe 13 clochers.

Au presbytère de Combourg nous avons une permanence en semaine de 9h30 à midi et de 16h à 18h30, sauf le samedi après-midi. Téléphone du presbytère : 0299730735

Dans notre communauté, nous avons la messe le deuxième samedi du mois, à 18h00 l'hiver et à 18h30 l'été.

Avec les membres de la communauté,

Marie-Claire ROUILLE



CATM

Association des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Le 7 décembre 2025, la commune de Meillac organisait la journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les Combats du Maroc et de la Tunisie.

Cette journée s'est déroulée en présence de la Fanfare de la Fresnais, de l'Amiral (2s) Collinet P.X, du Major Briant F. Commandant de la brigade territoriale de gendarmerie de Combourg-St Domineuc, du Lieutenant Chauvel D. Chef de Centre de Secours de Combourg, des présidents des Anciens combattants du Canton de Combourg avec leurs drapeaux mais aussi de nombreux invités et citoyens.



Dirigé par le Président de l'UNC de Combourg, Mr Demarquet Thierry, que je remercie pour tout son travail et son soutien, cette cérémonie a débuté par la levée des couleurs puis la lecture des messages par le président CATM et UNC puis de Mr le Maire de Meillac. Un dépôt de gerbes par les différentes autorités a été fait avant la sonnerie aux Morts, la minute de silence puis la Marseillaise.

Cette cérémonie s'est achevée avec les remerciements par

les autorités à tous les portes-drapeaux présents ainsi que les anciens Combattants, sous la musique de « Algérie Pays du soleil, nous n'oublions pas ».

Au-delà du soutien que nous devons apporter aux anciens combattants et veuves d'anciens combattants, le rôle de notre association est d'assumer et de transmettre le devoir de mémoire aux futures générations. Aujourd'hui, les CATM et les citoyens de la paix défendent l'idée d'une Paix durable en France et en Europe même si celle-ci est malmenée depuis plus de 4 ans dans un monde toujours plus dangereux.

C'est pourquoi, je suis fier ainsi que tous les membres du CATM de Meillac d'avoir pu organiser une cérémonie aussi chaleureuse et conviviale avec tous les membres des CATM et UNC du Canton de Combourg et tous les citoyens présents.

A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur était offert par la mairie à la salle du foyer rural, puis suivi d'un repas rassemblant 170 convives servi par le traiteur « Aux saveurs Denoual » qui ravi et clôtura la journée.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 28 février 2026 au restaurant de la Drolonnerie. Le bureau a été reconduit dans ses fonctions en totalité. Nous avons comme nouveau membre de bureau Mr Richard Guillaume demeurant à la Ville André.

Enfin, je souhaiterais au nom du CATM de Meillac et de tous ses membres avoir une pensée toute particulière pour nos deux camarades anciens combattants qui nous ont quittés en ce début d'année, Mr Pierre Phily et Mr Jean Robert et adresser à leurs familles toute notre reconnaissance et notre soutien dans la perte de leur proche.



Bonne vacances en famille, cet été, et prenez soin de vous de de vos proches.

Amicalement.

Le Président

Repas des classes 6

Vous êtes né (ée) en année se terminant par 6, venez partager avec nous un repas et une journée conviviale le samedi 19 septembre 2026 à l'espace culturel « Le Foyer rural ».

Pour plus de renseignements, contacter : Mme Corvaisier Michèle au 02 99 73 01 37, Mr Rouillé Daniel au 06 83 05 14 34

ACCA de Meillac

L'association Communale de Chasse Agrée a un rôle essentiel pour nos campagnes.

En milieu rural, la chasse occupe une place importante dans la vie locale. Pratiquée depuis des générations, elle fait partie du patrimoine culturel et va bien au-delà du simple loisir, elle joue aussi un rôle social, économique et environnemental. La chasse contribue d'abord à la régulation de certaines populations animales. Dans plusieurs régions, la prolifération de sangliers ou de chevreuils peut provoquer des dégâts importants aux cultures agricoles et aux espaces naturels. Les chasseurs participent ainsi à l'équilibre entre la faune sauvage et les activités humaines, en collaboration avec les agriculteurs et les collectivités.

**~80% des dégâts agricoles causés par le sanglier
+300% de population sanglier en 30 ans en France
30 000 accidents de la route liés au gibier/an**

Une chasse encadrée, ouverte sur la commune

Nos chasseurs sont formés, certifiés et soumis à une

réglementation stricte. La sécurité est une priorité absolue : balisage des battues, communication avec les riverains, respect des zones habitées. Notre association est ouverte au dialogue avec tous - promeneurs, agriculteurs, élus, familles - convaincue que la cohabitation harmonieuse entre tous les usagers de la nature est une valeur essentielle.

Au même titre que les autres associations communales, elle représente également un véritable lien social en rassemblant les habitants de tous âges autour d'une activité commune. Les repas, battues et événements organisés renforcent la convivialité et la vie associative de notre commune. Notre concours de belote du 10 avril dernier a rassemblé 56 équipes et a donné lieu à une soirée très appréciée.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 31 mai et a permis de procéder à l'élection des membres du bureau (qui n'est pas encore constitué à l'heure de l'écriture de cet article) : Olivier ARNAUD, Anthony BEAUTE, Evan CORVAISIER, Stéphane DENISOT, Ludovic DERRIEN, Stéphane JOSSE, Frédéric JOUAULT, Kevin LE YAOUANC et Anthony ROUAULT.

Le bureau

Basket Club du Linon

La fin de saison approche et le BCL poursuit son développement notamment grâce au travail de Marie qui a intégré le club en tant qu'éducatrice en alternance. Le niveau des équipes est en progression, la fin de l'année sportive est maintenant l'occasion de disputer des tournois. Après le succès du repas du club au mois de mars, place au tournoi des familles qui s'est déroulé à Pleugueneuc le samedi 13/06.

Les entraînements continuent jusqu'à début juillet, les séances sont ouvertes aux joueurs et joueuses désirant découvrir le club.

Les inscriptions pour la saison prochaine seront ouvertes courant juin, les informations pratiques seront disponibles sur le site internet du club : <https://basketclubdulignon.kalisport.com/>

Pour tout renseignement, vous pouvez également nous contacter par mail : basketclub.dulignon@gmail.com

Bel été à tous.

**Lambert COSMAO
Basket Club du Linon**



Motocross

Un premier motocross UFOLEP « intime » s'est déroulé le 7 juin à Meillac

Le dimanche 7 juin, le Motoclub de Meillac a organisé son tout premier motocross UFOLEP « intime ». Un événement qui, malgré son appellation, s'est révélé être un grand rendez-vous du sport mécanique avec plus de 200 pilotes présents.

Un plateau de plus de 200 pilotes

Pour cette première édition, pilotes confirmés, amateurs passionnés et jeunes talents étaient au rendez-vous. Toutes les catégories étaient représentées, donnant lieu à des courses intenses et spectaculaires tout au long de la journée. Avec une telle participation, le public a pu profiter d'un véritable spectacle sur la piste.

Le championnat Grand Ouest de motocross invité

Autre temps fort de la journée : la présence du championnat Grand Ouest de motocross. Cette discipline atypique et spectaculaire, mettant en scène des machines revisitées, ne cesse de gagner en popularité. Sa participation est venue enrichir le programme et apporter une touche originale à l'événement.

Une journée conviviale... et gratuite !

Fidèle à l'esprit UFOLEP, cette journée a été placée sous le signe



de la convivialité, du partage et de la passion du motocross. L'entrée était entièrement gratuite, une belle occasion de découvrir ou redécouvrir la discipline en famille ou entre amis. Avec plus de 200 pilotes, un championnat invité et une organisation portée par le Motoclub de Meillac, ce premier motocross UFOLEP « intime » a toutes les cartes en main pour devenir un rendez-vous incontournable.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle journée de spectacle et de sensations !

Football Club Haute Bretagne Romantique

Le Football Club Haute Bretagne Romantique (FCHBR) a le sourire cette année. Que ce soit en salle ou sur l'herbe, nos joueurs et joueuses portent fièrement nos couleurs, et ça se voit dans les résultats !

Carton plein pour nos seniors

En Futsal, la saison est excellente : nos deux équipes terminent sur le podium de leurs championnats. Cerise sur le gâteau, notre équipe première à jouer la finale District pour la deuxième année de suite. Une belle preuve de régularité !

Côté foot à 11, la fête est aussi au rendez-vous. Notre équipe A monte officiellement en D2 après avoir fini première des deux phases de la saison. L'équipe B réalise aussi un super parcours en terminant elle aussi sur le podium de son groupe. Bravo à tous !

Un club qui grandit, des petits jusqu'aux loisirs

Notre école de foot continue de se développer. Nous accueillons les enfants dès le Baby-foot, avec des sections allant jusqu'aux U13 et 15F. Pour les ados de U14 à U18, nous proposons des séances loisirs pour le plaisir du jeu.

D'ailleurs, le sport plaisir fonctionne fort : chaque lundi soir à la salle Camille Bert, une vingtaine de licenciés se retrouvent pour le futsal loisir dans une super ambiance.

Des événements réussis et à venir

Cette année, nos manifestations ont cartonné. Le tournoi de Pâques a affiché complet très vite et a attiré beaucoup de monde au stade.

Prochain rendez-vous : s'est déroulé au stade Joseph Lebreton le tournoi des jeunes (U11 et U13). Venez nombreux, d'autant plus que notre équipe féminine sera également de la partie durant cette journée !

Envie de nous rejoindre ?

La saison n'est pas finie, mais on prépare déjà la suite ! Jusqu'à la fin de l'année, le club ouvre ses entraînements à tout le monde, des Baby-foot aux Vétérans.

Si vous voulez tenter l'aventure avec nous, envoyez simplement un petit message au 06.84.75.86.02.

On vous attend !

Les Barges Ô !

Les Barges Ô Folies se sont déroulées sous un beau soleil ! Quel plaisir de vous avoir accueillis à l'étang pour ces deux jours de fête ! Nous sommes ravis d'avoir pu vous proposer autant d'animations. Il y en avait pour tous les goûts !

Au programme :

- Le Parcours Sportif Flottant, avec les Barges Olympiades le samedi ;
- Une mosaïque géante en briques LEGO®, mettant à l'honneur les deux photos gagnantes de notre concours photo sur le thème « La Bretagne romantique et l'eau ». Aux côtés de Mickaël Eymann, finaliste de Lego Masters 2022, exactement 15 720 briques (1,93x1,26m) ont été assemblées durant ces deux jours ;
- Des spectacles, de la magie, des ateliers de cirque et des jeux géants sur les berges ;
- Du paddle, du canoë et du kayak sur l'étang ;
- Des quiz musicaux, un concert de rock avec Tapaj et un DJ set ;
- Et un très beau feu d'artifice offert par la mairie de Meillac.

Un GRAND MERCI à tous les bénévoles, partenaires et collectivités, sans qui rien ne serait possible ! MERCI également à Alma et à l'association LA VOIX D'ALMA pour leur présence tout au long du week-end. Nous sommes fiers de pouvoir soutenir cette petite fille lumineuse et souriante !

Notre prochain rendez-vous sera à Combourg, à l'occasion des finales du Championnat de France de kayak-polo, du 3 au 5

juillet. Nous accompagnerons le CKC3R dans l'organisation de cet événement.

Bel été à tous et à bientôt pour de nouvelles aventures Barges Ô !



État Civil 2026

Naissances

PAVOINE LIDURIN Azilis née le 31 mars 2026

Mariages

Mme FROUCHART Caroline et M. BEGHIN Jean-Michel, le 27 décembre 2025

Mme PAVEC Nadège et M. WAGNER Jean-François, le 14 février 2026

Décès

COUSIN Roland, décédé le 03 janvier 2026

PHILY Pierre décédé le 14 février 2026

HAREL Henriette décédée le 27 février 2026

ROBERT Jean décédé le 04 avril 2026

GOULLET DE RUGY Xavier décédé le 10 avril 2026

Portrait Le Parvis

Jérôme Viaud ouvre « Le Parvis » : une nouvelle aventure culinaire à Meillac

Depuis quelques temps, les habitants de Meillac ont découvert une nouvelle adresse gourmande avec l'ouverture du restaurant Le Parvis, porté par le chef cuisinier Jérôme Viaud et sa compagne Amélie. Une ouverture qui marque l'aboutissement d'un projet de longue date pour ce professionnel passionné.

À 40 ans, Jérôme Viaud affiche un parcours riche d'expériences. Élu meilleur jeune chef de Haute-Bretagne à l'âge de 25 ans, il a travaillé sur des bateaux de croisière, en Corse puis à Rennes, où il a occupé pendant dix ans le poste de chef au Bistrot de Cat. Depuis trois ans, il développe également son activité de traiteur à travers son entreprise JV Traiteur.

L'opportunité de devenir propriétaire de son propre établissement s'est présentée après la fermeture du restaurant où il travaillait à Rennes. Avec Amélie, le couple visite plusieurs établissements avant d'avoir un véritable coup de cœur pour celui de Meillac. « Dès la visite, nous avons su que ce serait celui-là », confie le chef.

Plusieurs éléments ont motivé leur choix : la proximité de leur domicile, les infrastructures adaptées à l'activité traiteur et surtout la réputation déjà bien établie du restaurant grâce au travail de l'ancienne gérante Isabelle Beauté dit « Zaza » anciennement « Le Mais y'a quoi ? ».



L'objectif n'est donc pas de bouleverser ce qui fonctionnait, mais de s'inscrire dans une continuité tout en apportant leur propre identité.

Le restaurant conserve une formule ouvrière le midi, tout en proposant une offre plus large grâce à une ardoise renouvelée régulièrement. Deux entrées, deux plats et deux desserts sont proposés chaque jour dans la formule, tandis que l'ardoise permet de découvrir des recettes plus élaborées adaptées à tous les budgets. Le soir, les clients retrouvent également les pizzas ainsi qu'une sélection de plats à la carte.

Très attaché à la qualité des produits, Jérôme Viaud privilégie

une cuisine faite maison. Sauces, préparations, fumaisons ou encore cordons bleus sont réalisés sur place dès que cela est possible. Le chef souhaite également développer des partenariats avec des producteurs locaux afin de valoriser les produits du territoire.

L'établissement se veut ouvert à tous les publics. Des propositions végétariennes sont systématiquement disponibles, notamment grâce à l'expérience d'Amélie, elle-même végétarienne. Un poisson du jour et des menus adaptés aux enfants complètent l'offre.

Le choix du nom « Le Parvis » n'est pas anodin. Situé à proximité de l'église, le restaurant fait également écho à l'univers des mariages et des événements familiaux qui occupent une place importante dans l'activité traiteur du chef.

Au-delà de la restauration, Jérôme Viaud souhaite faire du Parvis un véritable lieu de vie. Des soirées à thème, des animations musicales et des événements ponctuels devraient être organisés tout au long de l'année afin d'animer la commune et favoriser les rencontres.

Cette volonté d'intégration s'inscrit dans un engagement déjà ancien. Très investi dans le tissu associatif local, le restaurateur participe régulièrement à l'organisation de manifestations sportives, festives et caritatives. Pour lui, un restaurant doit être un acteur à part entière de la vie communale.

Malgré une activité particulièrement soutenue entre le restaurant et les prestations traiteur, Jérôme Viaud tient à conserver une relation de proximité avec sa clientèle. Il souhaite être présent en salle autant que possible, échanger avec les clients et recueillir leurs avis afin de faire évoluer son offre.

Le message qu'il adresse aux habitants de Meillac est simple : pousser la porte du restaurant, partager leurs idées et s'approprier ce nouveau lieu. « Nous sommes à l'écoute de tout le monde. Si quelque chose ne plaît pas ou si les habitants ont des envies particulières, nous serons heureux d'en discuter », assure-t-il.

Avec Le Parvis, Jérôme Viaud et Amélie espèrent ainsi proposer bien plus qu'un restaurant : un lieu convivial, chaleureux et vivant, au cœur de la commune de Meillac.





Cour Nord



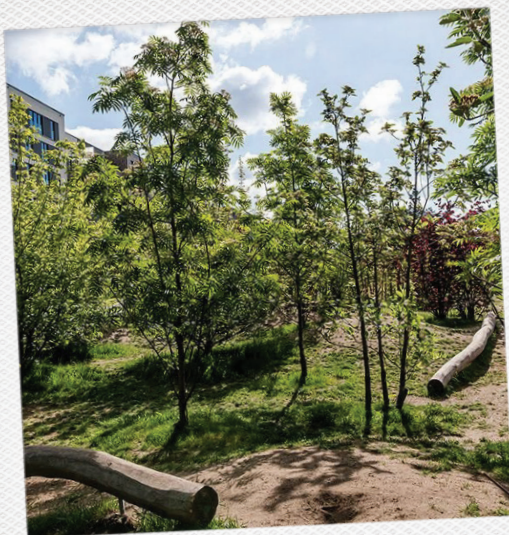
Via Ferrata



Créer du relief



Gradins bois



Micro Forêt



Cour Sud